

COMMUNIQUÉ AU TITRE DE L'INFORMATION RÉGLEMENTÉE

Paris, le 13 février 2015

Modalités de mise à disposition ou de consultation des informations relatives à l'Assemblée générale mixte du 6 mars 2015

Musée Grévin informe ses actionnaires que son Assemblée générale mixte se tiendra le 6 mars 2015 à 8 heures, au siège social : 10 boulevard Montmartre – 75009 PARIS.

L'avis préalable de réunion, comportant l'ordre du jour et le texte des projets de résolutions qui seront soumis au vote des actionnaires, a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 30 janvier 2015.

La publication au BALO de l'avis de convocation est prévue le 16 février 2015. Les modalités de participation et de vote à cette Assemblée figurent dans ces deux avis.

Les documents et renseignements préparatoires relatifs à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires et peuvent être consultés sur le site internet de la Société à l'adresse suivante : www.grevin-paris.com dans la rubrique « infos AMF », selon les dispositions légales et réglementaires applicables.

Contact : communication@compagniedesalpes.fr